tenue, l'opérateur procède à l'implantation des autres clous, en commençant par brocher ceux du côté interne successivement en pince, en quartier et en talon; puis dans le même ordre ceux du côté externe. Il est important pour la régularité, lorsque l'on broche les clous, de les faire sortir tous sur la paroi au même niveau. On exprime en maréchalerie l'irrégularité de leur position sur la face externe de la muraille, en disant qu'ils sont brochés *en musique*.

Lorsque tous les clous sont brochés, et toutes les lames repliées sur la paroi, l'opérateur les affermit dans leur position, en assénant sur la tête de chacun un ou deux coups de brochoir, tandis qu'avec ses tricoises placées au repli de la tige il oppose une résistance sur laquelle il les refoule. Puis, en commençant du côté interne, il coupe avec les mors tranchans de son instrument toute l'extrémité repliée de la tige du clou à la sortie de la paroi, applique de nouveau les mors contre cette extrémité ainsi tronquée, frappe avec son brochoir sur les têtes des clous qu'il fait pénétrer davantage dans les étampures, en même temps que la résistance opposée par ses tricoises à l'extrémité de la lame la refoule sur elle-même et la replie en crochet. C'est à ce crochet que l'on donne le nom de *rivet*. Pour l'empêcher de faire saillie à la surface de la muraille, on le *dégage*, c'est-à-dire que l'on creuse en dessous de lui, à l'aide du rogne-pied, une petite excavation dans laquelle on le loge en le frappant avec le brochoir, tandis que les tricoises appuyées sur la tête du clou l'empêchent, par leur résistance, de sortir de l'étampure. On procède de même pour le côté externe du fer qui, de cette manière, se trouve définitivement rivé sous le pied.

Après avoir attaché le fer sous le sabot, les maréchaux ont l'habitude de donner de haut en bas un coup de râpe sur la partie inférieure de la circonférence de la muraille, afin de polir les inégalités que peuvent présenter les rivets et la corne. Cette dernière manœuvre, qui est purement de luxe, devient souvent nuisible entre les mains des ouvriers qui ne se contentent pas de râper seulement le bord inférieur de la paroi, mais bien encore toute sa surface, et, la privant ainsi de son enduit protecteur, l'exposent à se dessécher ou à se ramollir, suivant les influences du dehors. Cette pratique est donc vicieuse.

Tel est le manuel de la ferrure. A peu de modifications près, il est le même, quelle que soit la forme du pied que l'on garnit d'un fer, et quelle que soit la forme du fer dont on garnit le pied.

SECTION IV. — *De la ferrure considérée dans ses rapports avec les défectuosités.*

Jusqu'ici nous ne nous sommes occupés de la ferrure que dans ses rapports avec les pieds sains; nous n'avons eu d'autre but, dans nos recherches, que de trouver le fer le plus convenable à un pied intègre dans sa forme et dans ses fonctions, et qui pût lui conserver son intégrité. Maintenant se présente à notre investigation une question d'une haute importance, dont la solution, toujours difficile, est souvent introuvable. C'est celle de savoir comment il est possible, par une ferrure raisonnée, de remédier aux défectuosités des sabots. Ce nouveau problème peut se formuler en ces termes : *Etant donné un pied défectueux, trouver un fer qui répare autant que possible sa défectuosité, ou tout au moins obvie aux conséquences nuisibles de cette défectuosité.*

Pour trouver la solution de ce problème complexe, il faut passer en revue les défectuosités les plus communes des pieds des chevaux, définir ces défectuosités, et examiner si pour chacune la question est soluble d'une manière satifaisante.

§ I^er^. — Du pied grand.

On dit qu'un pied est grand, lorsque ses dimensions ne sont pas en rapport de proportions avec celles du corps, et qu'elles pèchent par excès en grandeur.

Cette défectuosité, qui est le plus souvent accompagnée du défaut de solidité de la corne, mais qui cependant n'exclue pas toujours sa parfaite intégrité, ne demande pas, pour être réparée, une ferrure particulière. Le fer ordinaire convient parfaitement à un grand pied; seulement, comme déjà par sa propre masse un sabot aux dimensions exagérées met obstacle à la rapidité des allures, il est nécessaire que son fer soit plus léger que le fer ordinaire.

§ II. — Du pied petit.

Le pied petit pèche par l'exiguité de ses dimensions par rapport à celles du corps. Sa paroi est ordinairement très-dure, sa sole excavée, et sa fourchette très-petite.

Partage ordinaire des chevaux de race distinguée, le pied petit est exposé aux resserremens des talons, aux bleimes et aux fendillemens de la corne; le fer qui lui convient le mieux est un fer léger, étampé loin des talons, et garnissant beaucoup en dehors pour augmenter la largeur de la base d'appui. On doit l'adapter au pied après avoir paré assez bas les talons, pour permettre à la fourchette de poser sur le sol.

Le fer à croissant de LAFOSSE (*fig.* 222) conviendrait beaucoup pour ce genre de pied, parce qu'il laisse au sabot toute son élasticité; mais comme il n'est pas suffisamment protecteur, on ne peut guère le mettre en usage que pour les chevaux qui travaillent sur un terrain meuble.

§ III. — Du pied plat.

Le pied plat (*fig.* 215) est grand et caracté-

Fig. 215.

